



Compte-rendu de la FSU Oise

· CTSD du 9 février 2021 ·



CARTE SCOLAIRE 1^{ER} DEGRÉ

L'IA-DASEN a présenté une évolution à la baisse des effectifs dans les écoles de l'Oise depuis plusieurs années. La baisse est caractérisée dans le privé et dans le public. Cette baisse se traduit par une chute des effectifs en maternelle : -956 élèves à la rentrée prochaine dans les écoles maternelles et -363 en élémentaire. Cette prévision est similaire pour la rentrée 2022. Malgré cette baisse, l'IA-DASEN indique que la dotation est favorable aux écoles avec 19 ETP.

D'après l'IA-DASEN, ces moyens vont permettre de préserver un taux d'encadrement plus favorable. 15 classes seraient dédoublées en GS en REP+ à la rentrée prochaine. 6 postes de créés réellement et 9 postes **où pour lesquels** une fermeture était prévue mais qui ne se fera pas.

Il y a, pour le moment, 24 ouvertures et 20 fermetures.

En amont de la réunion de ce CTSD, la FSU avait envoyé une liste de plusieurs dizaines de situations d'écoles où pour lesquelles nous demandions à l'administration de vérifier les effectifs. Ces situations ont toutes été suivies.

La FSU alerte sur :

- **La nécessité de baisser les effectifs de toutes les classes** en EP (max 20 élèves par classe et hors EP max 25 élèves par classe) ; la situation des territoires ruraux et des communes en politique de la ville doit être reconnue.
- **La nécessité de comptabiliser les TPS** scolarisés en année n sur les prévisions d'effectifs en n+1. Ce retour en arrière dans le département est incompréhensible et participe à la chute du taux de scolarisation des 2 ans (déjà bien bas).
- **La nécessité de prendre en compte les élèves d'ULIS** dans les moyennes.
- **La nécessité de créer des postes** de Rased, en ESMS, de formateurs·trices, et de remplaçant·es.
- **La nécessité de maintenir les postes de PMC** transformés en adjoint·es à la rentrée 2020.
- **La nécessité de d'abonder les postes de remplaçant.es.**

L'IA-DASEN présente le projet de l'implantation d'un dispositif Ulis 1^{er} degré sur le noyonnais et de deux UE autisme (en élémentaire sur le Beauvaisis et en maternelle sur l'école F. Buisson de Pont-Ste-Maxence).

Évolution du réseau scolaire (fusions, recompositions de RPI/RPC, directions uniques) :

L'IA présente un document qui n'est qu'un projet et qui sera complété pour le CDEN du 19 février 2021.

La FSU alerte sur :

- **La nécessité de s'assurer que la concertation aura lieu partout pour ces projets.** L'IA-DASEN s'engage à ce que les choix des communes et des conseils d'école soient respectés. Elle ne forcera pas la main

si toutes les parties ne sont pas engagées dans ce processus. La FSU invite les équipes à se réunir et envoyer aux IEN des motions de conseils de maîtres pour signifier leurs éventuels refus de ces projets.

N'hésitez pas à nous contacter.

- **La nécessité d'un calendrier clair** afin que ces demandes ne se fassent pas « en catastrophe » quelques jours avant les instances car cela engage le fonctionnement des écoles, des équipes ou encore des parents.
- **La nécessité de clarifier la situation de plusieurs écoles qui ont fusionné provisoirement l'an dernier.**

La FSU a interrogé l'administration sur la situation de plusieurs RPI-RPC-projets et tiendra les écoles informées.

Les mesures actées à la rentrée 2021 sont évidemment maintenues.

Votes sur le projet carte scolaire :

- POUR : 0
- ABSTENTION : Unsa, Sgen, Snalc
- CONTRE : FSU et FO

QUESTIONS DIVERSES (FSU)

- **Le nombre de contractuel·les 1er degré recruté·es et la durée de leurs contrats ;**
- IA : 41 , les contrats sont pour le moment bornés au 19/02 mais seront vraisemblablement prolongés ;

- **Les projections de départs en formation CAPPEI et DDEAS ;**
- IA : elles ne sont pas encore stabilisées et le seront avant le 15 mars 2021. Elle indique se projeter à nouveau sur le fait qu'il n'y ait pas de départs en formation RASED compte-tenu du nombre de collègues titulaires du CAPPEI en RASED (87%) au regard de celui en ULIS (moins de 50%). La FSU continue de dénoncer ce choix.

- **La date du rattrapage des paies pour les personnels qui ont changé d'échelon depuis le 01/09/2020 ;**
- IA : février 2021

- **Demande de suspension de la formation continue émise par notre organisation syndicale et beaucoup d'autres formateur·trices ; cette questions est précisée notamment par rapport aux dernières contraintes matérielles et organisationnelles liées à l'évolution de la FAQ nationale**
- IEN-Adjoint indique que pour ce qui est des formations : tout a été réécrit pour les tenir à distance. Des parcours « motivants » ont été proposées sur des formations de proximité. Pour ce qui est du suivi des constellations : il sera toujours possible d'apporter une aide en classe aux collègues mais il n'est pas possible de tenir les réunions avec les enseignant·es puisque ces dernières ne sont plus autorisées. Les consignes sanitaires seront strictement respectées. Il salue le travail des formateurs·trices à tous les niveaux, notamment les CPD.

Pour ce qui est de l'organisation des réunions (conseils d'école, conseils de maîtres, conseils école-collège, formations, constellations, animations....) : toutes les réunions doivent se tenir en distanciel : Cf la mise à jour de la foire-aux-questions en date du 8/02/2021 (mais publiée le 9/02...)

- **La FSU demande une réponse au courrier envoyé par plusieurs dizaines de personnels remplaçant-es du département de l'Oise et alerte notamment sur :**
 - Modulateur-trices : les modulations doivent reprendre ;
 - Décharges de petites écoles annulées du jour au lendemain ;
 - Planning des Bd qui change durant le weekend ;
- IA : La période est hors norme. Les personnels sont épuisés, il y a beaucoup d'absent-es, notamment chez les personnels remplaçant-es. Une délégation sera reçue prochainement mais vraisemblablement pas avant les vacances.
- **La FSU demande des précisions sur la mise en place de la réforme du CAPPEI par l'introduction d'une certification validant les acquis de l'expérience : quel est le calendrier ? Quelles sont les modalités ? Les textes indiquent que ces changements doivent débiter à la session 2021.**
- IA : Cela sera mis en place à partir de la rentrée 2021.

Situation sanitaire :

- **Avec les annonces concernant la limitation des activités physiques et sportives, ces temps d'EPS qui pouvaient se réaliser à la piscine ou en gymnase ne pourront pas toujours être reportés sur d'autres activités en extérieur compte-tenu des conditions climatiques et de la configuration des écoles. Qu'est-il prévu pour rattraper ce temps ?**
- IA : c'est effectivement une de nos préoccupations ; il faut laisser passer l'hiver et investir l'extérieur dès le printemps.
- **Plusieurs équipes nous font part de leurs difficultés sur le respect du protocole concernant l'utilisation des masques de catégorie 1 pour les élèves ; c'est un coup important pour les familles. Quelles solutions sont envisagées par l'administration pour faire face à ces difficultés ?**
- IA : C'est effectivement aussi une de nos préoccupations. Nous allons tout mettre en œuvre pour donner aux écoles les masques nécessaires pour ces élèves. Nous avons bien conscience de ces difficultés sociales.
- **La FSU intervient également par rapport aux masques des enseignant-es et souhaite que des masques adaptés soient distribués car, selon notre enquête, près d'un enseignant-e sur 7 n'utilise pas les masques de l'Éducation nationale.** Voir le résultats de notre enquête et l'article complet.
- La FSU intervient également sur l'application des dernières annonces ministérielles, notamment celles concernant le télétravail pour les personnels qui ne sont pas devant élèves.
- IA : Cette question sera traitée dans le cadre du CHSCT-Académique du 11 février (la FSU vous tiendra informée).